

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1978

RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE UNION DE LA MAJORITÉ

ELECTRICES, ELECTEURS,

Toute élection législative implique un choix, un choix réfléchi car toute élection législative a pour enjeu un changement possible de la majorité et donc de l'orientation du gouvernement.

Cette élection de mars 1978 va plus loin. De l'aveu même de nos concurrents, elle ouvrirait la porte à un changement de société, à un véritable bouleversement, peut-être sans esprit de retour.

L'élection du 12 Mars, c'est d'abord un choix politique

D'UN COTÉ, vous êtes l'objet de folles promesses ; on vous annonce la revalorisation massive, immédiate et globale des salaires, des retraites, des allocations... Mais on se garde bien de vous en dévoiler les conséquences. Elles sont pourtant inscrites dans les faits. Ce seraient :

— **Le désordre économique** avec des hausses vertigineuses de prix qui réduiraient bien vite à néant les avantages accordés.

— **Le désordre politique :** comment pourraient gouverner ensemble des partis qui s'invectivent, qui remettent en cause un programme « commun » dont ils faisaient hier leur guide, qui ne s'accordent ni sur le coût réel des mesures proposées, ni sur la façon de couvrir les dépenses qu'elles entraîneraient ? Comment pourraient cohabiter un Président de la République élu pour une certaine politique et un gouvernement appliquant une toute autre politique ? La France irait vers un affrontement des pouvoirs et une grave crise institutionnelle ; notre pays n'en a guère besoin.

— **Les atteintes aux libertés :** nous disons **non aux offices fonciers,** première étape de la collectivisation des terres; nous disons **non à la suppression de la liberté de l'enseignement;** nous disons **non aux nationalisations massives** et anarchiques. Nous mettons aussi en garde les Français contre la présence aux leviers de commande de l'Etat de communistes dont le comportement en France comme ailleurs démontre le peu de cas qu'ils font des libertés.

DE L'AUTRE COTÉ, du côté de la majorité dont je suis le candidat unique au titre du RPR, nous présentons un bilan positif.

L'acquis de vingt années de Ve République n'a pas été dissipé par la crise :

— Un pays redressé et respecté.
— Le pouvoir d'achat des salariés doublé.
— La situation des agriculteurs — notamment au point de vue social — améliorée.
— Les équipements publics (scolaires, sportifs, culturels, sociaux) multipliés.
— Un développement sans précédent de l'accession à la propriété pour tous, avec notamment en Dordogne le doublement en quinze ans du nombre des logements.

***

Certes, la crise nous a frappés et l'économie de notre pays connaît un passage difficile. **Certes le chômage pèse trop lourd** sur les hommes, les femmes et les jeunes de ce pays.

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour le réduire par **une nouvelle politique de l'économie visant en priorité le plein emploi.**

Nous nous engageons, à partir d'une relance de l'économie et dès le début de cette relance, à **poursuivre l'œuvre de progrès social** que nous avons engagée.

— POUR LES SALARIÉS : Relèvement prioritaire des salaires les plus modestes.
Développement de l'intéressement et de la participation.

— POUR LES AGRICULTEURS : Revalorisation des prix agricoles et suppression des montants compensatoires.
Facilités pour l'installation des jeunes à la terre.

— POUR LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS : Parité sociale avec les autres catégories de Français. Opposition à l'extension des grandes surfaces.

— POUR LES FAMILLES : Aide accrue pour les mères au foyer, développement des crèches et des écoles maternelles.

— POUR LES JEUNES : Effort de formation professionnelle, meilleure orientation, facilités accrues pour le premier emploi.
Action en faveur des sports et de la culture.

— POUR LES PERSONNES AGÉES : Meilleure insertion dans le cadre de vie avec des foyers-logements (dont un projet est en cours à Périgueux).

— POUR LES ANCIENS COMBATTANTS : Revalorisation des pensions et des prestations.

Nous disons non au bouleversement, oui au vrai progrès

***

Une élection, c'est aussi le choix d'un homme

Depuis quinze ans que vous m'avez élu, depuis quinze ans que vous me confirmez régulièrement votre confiance,

J'ai toujours fait mon devoir de député, présent parmi mes électeurs, disponible pour tous sans distinction d'opinion.

J'ai aussi, avec votre concours, contribué au développement de ma circonscription et du département :

— Classement de la Dordogne en zone de rénovation rurale.

— Adductions d'eau achevées grâce à des subventions exceptionnelles.

— Améliorations substantielles du cadre de vie grâce à des interventions vigoureuses :
  — Implantations scolaires, hospitalières, sportives;
  — Automatisation du téléphone;
  — Logements sociaux.

— Industrialisation de la Dordogne :
  — Imprimerie du Timbre (700 emplois);
  — Usine des Signaux (300 emplois);
  — Centre de formation professionnelle des adultes (3.154 stagiaires depuis sa création);
  — Maintien et renforcement des Ateliers de la SNCF à Périgueux;
  — Primes de développement industriel alignées sur la Gironde.

J'assume aussi des responsabilités nationales,

Lorsque j'ai eu des postes ministériels, j'ai rempli chaque fois ma mission avec honneur et je n'ai jamais oublié ma circonscription ni mes électeurs.

J'ai choisi de nouveau comme suppléant, **Jean Lovato,** conseiller général, que vous avez déjà élu avec moi en 1973, puis en 1974, et qui m'a remplacé comme député durant cette législature, lorsque j'étais au gouvernement.

***

Nous voici à l'heure décisive du choix.

Je vous demande de choisir la majorité et le Rassemblement pour la République.

Je vous demande de choisir un homme dont vous connaissez la fidélité à ses électeurs, à ses convictions, à ses engagements, dont vous connaissez la capacité à vous représenter et à vous défendre.

YVES GUÉNA

Député sortant,
Conseiller général — Maire de Périgueux,
Ancien Ministre,
Commandeur de la Légion d'honneur,
Croix de Guerre, Médaille de la Résistance.

Suppléant éventuel :

JEAN LOVATO

Ancien député,
Conseiller général,
Exploitant agricole,
Chevalier de la Légion d'honneur.

VU LE CANDIDAT.

Imp. Joucla, Périgueux